

(1) Les habitants de Drap sont d'excellents maraîchers, ils connaissent très-bien l'agriculture. Ils cultivent avec le plus grand soin les vers-à-soie, et reçoivent chaque année les éloges et des médailles de prix de la société d'Agriculture du Département.

L'économie domestique y est pratiquée surtout par les femmes.

Il ne tombe jamais de grêle à Drap.

Le territoire de Drap est mauvais étant en partie de *scaglione*. Il y a des quartiers appelés *Simbola*, *Concas*, *Vallon dei morti*, à cause des grandes pluies qui en 1560 ruinèrent le pays, et où deux familles entières furent ensevelies dans les avalanches. L'ancienne voie romaine (*via Julia*) passait par Drap; il y a un hameau qui a conservé le nom de *Roma*, parce que les Romains s'y étaient établis.

Le fief de Drap fut donné à l'Evêque de Nice en 1073, *in perpetuum et successoribus suis*. Voilà pourquoi les Evêques de Nice portent le titre de *Comte de Drap*. Gioffredo page 162.

En 1616, l'Evêque donna aux habitants, en emphytéose perpétuelle, toutes les terres de Drap, moyennant 300 louis d'or par an, avec l'obligation de se constituer en Commune. Pendant l'occupation française, ce cens fut suspendu; il fut repris en 1814; mais l'Evêque se contenta de 1,200 fr. par an, et 4,000 fr. d'intérêts arriérés. En 1839, moyennant 30,000 fr. payés à l'Evêque, la Commune se libéra de cette dette, et, alors n'ayant plus rien à payer, elle renonça aux bandites en faveur des particuliers.